



PRINCIPAUTE DE MONACO  
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR  
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE  
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ  
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME  
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

# jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

04

## édito

Depuis de nombreux mois, l'Administration consacre son énergie à sa modernisation. Les sujets de ce 4<sup>e</sup> numéro du Journal de l'Administration sont là pour témoigner de l'implication de tous les services : les Archives Centrale poursuivent leur mission de numérisation, les Affaires Culturelles se renouvellent, le Tourisme lance le comité de l'innovation, les Travaux Publics dessinent le futur visage de Monaco, les Affaires Sociales mettent en avant leur rôle de prévention sanitaire et les Relations Extérieures déménagent dans un nouvel espace entièrement dédié aux relations internationales de Monaco.

Tout est donc réuni pour que l'année s'achève sur le sentiment, unanime, du devoir accompli et s'ouvre sur de nouvelles perspectives pour la Principauté. Le Journal de l'Administration, lui-même, poursuivra en 2009 sa mission d'information à destination de tous les agents et fonctionnaires de Monaco, c'est le vœu que nous formulons pour l'année 2009 avant de vous laisser ci-contre, à la lecture de ceux de S.E. M. Jean-Paul Proust.

Prochain numéro : fin janvier 2009

Les vœux du Ministre d'État

PRINCIPAUTE DE MONACO

*Le Ministre d'État*

Monaco, le 22 décembre 2008

Mesdames et Messieurs les Fonctionnaires, Agents de l'Etat, Membres de l'Administration,

En ce moment traditionnel de présentation des vœux de fin d'année et à l'aube de 2009, je souhaite vous exprimer ma sincère satisfaction, en ma qualité de Responsable de l'Administration.

En effet, l'année 2008 a une nouvelle fois permis de démontrer que vos actions et le travail que vous accomplissez au quotidien dans le cadre des fonctions qui vous sont confiées constituent le fondement d'une Administration moderne de qualité et contribuent à la réalisation des grandes orientations tracées par Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II.

Dans un contexte de crise financière internationale particulièrement difficile, je vous invite en 2009 à poursuivre nos efforts, afin que l'excellence vers laquelle se doit résolument de tendre l'Administration monégasque serve toujours mieux les usagers et participe de ce fait au maintien de la bonne santé de notre Pays.

Plus que jamais, le service public se doit d'être exemplaire dans l'ensemble de ses domaines d'intervention.

Sachant pouvoir compter sur votre passion et votre dévouement pour atteindre cet objectif, je voudrais, en mon nom personnel et en celui du Gouvernement Princier, formuler le vœu sincère que cette année 2009 vous apporte joie, santé et réussite, pour vous-même, vos familles et tous ceux qui vous sont proches.

*J. Proust*  
Jean-Paul PROUST



LégiMonaco en ligne

02



Exercice de désenfumage pour les pompiers

03



Un comité de l'innovation à la DTC

04



Les nouveaux locaux du DRE

07

VŒUX À LA PRESSE 2009

Début janvier 2009, le Ministre d'État, M. Jean-Paul Proust, adressera ses traditionnels vœux à la presse, en sa résidence, Place de la Visitation. Entouré de son Gouvernement et de membres du Cabinet Princier, il recevra entre 60 et 80 journalistes monégasques, français et italiens qui, tout au long de l'année, traitent l'actualité politique, économique et sociale de la Principauté.

Le Centre de Presse, qui a lancé les invitations, assistera à ce rendez-vous convivial. Ses équipes assurent un lien

quotidien continu entre les médias et les institutions monégasques, au travers de conférences de presse, de communiqués ou bien d'interviews sollicités par les journalistes. Des échanges de qualité avec la presse, auxquels le Gouvernement Princier accorde beaucoup d'importance, comme en témoignera une nouvelle fois cette cérémonie annuelle. Ces vœux seront enfin l'occasion d'évoquer les moments forts de l'année écoulée et les perspectives qui se profilent à l'horizon 2009 en Principauté de Monaco.



Les vœux du Ministre d'Etat (janvier 2008)



TOUR DE FRANCE 2009

« Contre la montre » en équipe pour la cellule communication

Les 4 et 5 juillet prochain, Monaco accueillera le Grand Départ 2009 du Tour de France. Durant deux jours, ce rendez-vous légendaire placera Monaco sous les feux de l'actualité sportive. Sur place, 650 journalistes suivront cet événement, retransmis par 107 chaînes de télévision et 76 radios dans 180 pays. Une couverture médiatique mondiale que prépare déjà le Comité d'organisation. Tout doit être prêt mi-avril. Pour remporter cette course contre la montre, le travail se fait en équipe au sein de la cellule communication,

- l'une des 6 cellules opérationnelles du Comité.
- Dirigée par François Chantrait, directeur du Centre de Presse, elle regroupe des représentants du Palais, de la Direction du Tourisme, des hôteliers et du Grimaldi Forum où s'installera la permanence du Tour.
- Tous se rencontrent régulièrement. A l'ordre du jour des réunions : l'accueil des journalistes étrangers, l'élaboration du plan média, la création d'une charte graphique pour les visuels, la réalisation d'affiches, drapeaux, pochoirs, bâches pour décorer la ville.
- La cellule communication travaille également à la mise au point de supports d'information

- - communiqués, flyers, site internet - destinés à la presse, mais aussi aux centaines de bénévoles participant au Grand Départ et, bien sûr, au public. « Il s'agit de faire de cet événement une grande fête populaire, résume François Chantrait. Notre rôle est d'amener un maximum de gens à s'y intéresser, à se rendre à Monaco sans craindre l'affluence exceptionnelle que suscitera le Grand Départ. C'est le message que nous devons faire passer. Tout sera prévu pour faciliter l'accès à Monaco, optimiser l'accueil d'un large public et lui fournir les informations pratiques nécessaires. »

→ LA VOIE AURÉGLIA À L'ÉPREUVE DU FEU

Deux mois avant sa récente mise en service, la voie souterraine Aurégia a fait l'objet dans la nuit du 22 septembre d'un test de désenfumage concluant, mené par le Corps des Sapeurs-Pompiers. Ce genre de test permet de valider les options de sécurité, au niveau des matériels et des techniques d'intervention. En l'occurrence, il s'agissait d'observer le fonctionnement du système de détection de foyer déclenchant l'extraction, par ventilation, des fumées produites par un « savant » mélange de féculé de pomme de terre, nitrate et lactose. Le désenfumage s'est révélé très performant. Parallèlement, un feu réel à l'heptane a été allumé pour tester un matériel



Exercice de désenfumage pour les Sapeurs-Pompiers

d'extinction constitué d'un canon capable de projeter, à la vitesse initiale de 120m/s, au moyen d'air comprimé, des petites quantités d'eau (12 litres à chaque impact) en très fines gouttelettes afin de provoquer un abaissement rapide de la température. L'essai a mobilisé 5 hommes opérationnels, en présence d'une vingtaine de cadres du Corps

des Sapeurs-Pompiers. Lesquels se sont retrouvés le 23 octobre, toujours de nuit, sous le Tunnel 500 de l'autoroute pour assister à un autre test de désenfumage mené cette fois-ci par Escota afin d'étudier, en particulier, les modes opératoires de recueil d'éventuels usagers réfugiés dans les niches de sécurité nouvellement créées.



Monaco à la 77<sup>e</sup> assemblée générale d'INTERPOL

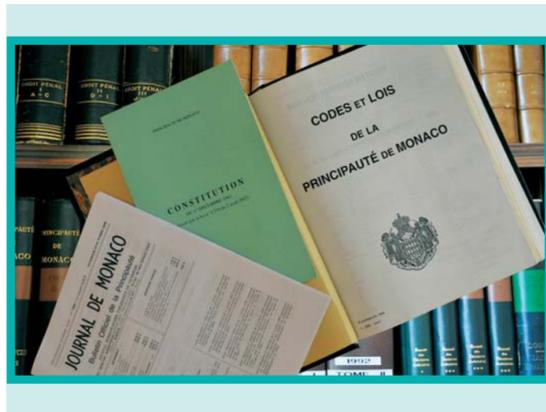
La 77<sup>e</sup> assemblée générale d'INTERPOL s'est achevée le 10 octobre dernier en présence de 700 représentants des services de police du monde entier, dont Monaco. Un certain nombre de résolutions ont été approuvées, notamment celle portant sur la création d'une unité d'informatique légale INTERPOL. Pour la Police monégasque, cela se traduira par la mise à disposition prochaine des deux solutions intégrées FIND (Fixed Interpol Network Database) et MIND (Mobile Interpol Network Database), développées par l'Organisation. Elles contiennent des millions d'informations de police sur des individus ou des biens transmis par les pays membres et peuvent être incorporées au système de vérification assistée par ordinateur dont dispose un pays. Par ailleurs, le Brésil a tenu à remercier solennellement Monaco pour l'arrestation puis l'extradition de l'ex-banquier italo-brésilien Salvatore Cacciola recherché dans son pays pour détournement de fonds et gestion frauduleuse. Enfin, l'arrestation de deux membres des « Pink Panthers », dont la Principauté a été le théâtre après la tenue de cette assemblée, a démontré tout l'intérêt de la coopération policière qu'INTERPOL promeut inlassablement. Elle a été le fruit d'une parfaite entente entre les Etats qui ont échangé tous les éléments d'identification des malfaiteurs. Le Bureau Central National de Monaco a fait en sorte que les policiers sur le terrain soient parfaitement informés.

internet

LegiMonaco, accès gratuit au Droit

Créé entièrement par le Gouvernement, la base documentaire www.legimonaco.mc marque une avancée importante sur le plan du Droit en Principauté. Sa récente mise en ligne permet un accès libre et gratuit à l'ensemble de l'information juridique, réglementaire et législative de l'Etat Princier : la Constitution du 17/12/1962, les lois, les ordonnances, les arrêtés ministériels et municipaux, auxquels s'ajoutent tous les codes en vigueur (civil, du commerce, de la mer, de la route, pénal, etc.). Destinés aux particuliers ou aux professionnels, la volonté de ce site internet est d'offrir une

information exhaustive complétée par la consultation en ligne du Journal Officiel et une rubrique « Actualité législative » où l'on peut prendre connaissance des projets de loi. Cet outil « indispensable et nécessaire », selon Sabine-Anne Minazzoli, chargée de mission à la Direction des Affaires Juridiques, est mis à jour à un rythme bimensuel et a été réalisé, pour sa partie technique, par les services informatiques du Gouvernement. La fonction « Recherche », par mot-clé ou catégorie, simplifie la consultation et la rend très rapide. Prochainement, l'accès à la Jurisprudence sera également disponible.



Archives centrales

La « révolution numérique » se poursuit

Il aura fallu pas moins de trois ans au service des Archives Centrales pour mener à bien l'importante mission de numérisation qui lui a été confiée. Auparavant enregistrées sur microfilms, des données essentielles au fonctionnement de l'Administration sont aujourd'hui numérisées.

Un premier fonds, confidentiel, collecte tous les Conseils de Gouvernement de 1911 à nos jours, avec une actualisation annuelle. Un deuxième fonds, public, propose la collection complète du Journal Officiel, dès le premier numéro du Journal de Monaco daté du 30 mai 1858 jusqu'en 1998, date de sa mise en ligne sur internet. Cette « révolution numérique » a profondément modifié les attributions du service qui a abandonné toutes ses fonctions de documentation au profit de la consultation par internet et est devenu,



Philippe Gamba

en quelques années, « une sorte de gare TGV automatisée », selon l'expression imagée du directeur Philippe Gamba.

Huit personnes travaillent aujourd'hui dans le service, équitablement réparties sur les 2 sites du Ministère d'Etat et de Fontvieille, créé en 2004, qui abrite la plus grande bibliothèque de droit de l'Administration monégasque. Responsable de la gestion globale des archives publiques, le service n'a pas pour autant renoncé au support « papier » : tous les documents originaux font l'objet d'une conservation sécurisée dans des locaux en partie réfrigérés, à l'intérieur de pochettes qui pour certaines d'entre elles peuvent résister au feu et à toutes sortes d'agressions extérieures.



L'équipe de la Fonction Publique

L'humanitaire au pas de course

Depuis sa création en 1999, de nombreux agents et fonctionnaires participaient à titre individuel à la No Finish Line. Mais pour la dernière édition, du 15 au 23 novembre 2008, ils se sont tous regroupés au sein de l'équipe Fonction Publique qui s'est fortement mobilisée pour l'association Children & Future dont S.A.S. la Princesse Stéphanie est la Marraine. Résultat des courses : 885 km parcourus par la cinquantaine de coureurs de l'équipe sur le circuit de 1600 m ouvert 24h/24 pendant 9 jours et 8 nuits, soit autant d'euros versés à des projets d'aide aux enfants malades, selon le principe général de la course (1 km = 1 €). La Fonction Publique était également représentée par la Sûreté Publique (1145 km) et les Pompiers (2357 km), grands habitués de la No Finish Line. L'édition 2008 est en tout cas celle du record absolu de kilomètres parcouru par l'ensemble des participants : 115 298 !

événement

LES AFFAIRES CULTURELLES EN PLEIN RENOUVEAU

A la tête d'un service renouvelé en juin, le nouveau Directeur des Affaires Culturelles Jean-Charles Curau évoque l'événement majeur de l'année 2009 : le Centenaire des Ballets Russes.

Le compte à rebours est commencé pour le Centenaire des Ballets Russes...

La Commémoration Nationale du Centenaire des Ballets Russes de Serge de Diaghilev sera effectivement l'événement culturel majeur de l'année 2009 en Principauté. La Direction des Affaires Culturelles va coordonner l'ensemble des manifestations organisées par nos grandes institutions culturelles. La Commémoration s'ouvrira l'été prochain par une exposition d'Art Russe à la Villa Sauber, proposée



Jean-Charles Curau

par le Nouveau Musée National de Monaco, et se poursuivra pendant plus d'un an. La programmation sera de très grande qualité.

La Direction des Affaires Culturelles se prépare depuis longtemps à cet événement ?

C'est un immense travail d'organisation qui nous occupe déjà depuis de nombreux mois. Depuis ma nomination en juin, nous mettons en place un

« Nous mettons en place un véritable travail d'équipe »

véritable travail d'équipe basé sur l'écoute, le dialogue, le partage des responsabilités, la transversalité des compétences. Cela s'est traduit par l'arrivée, par voie interne, de 5 nouvelles personnes à la

Direction elle-même : 3 administrateurs, 1 chef de bureau, 1 régisseur technique.

Ce renouvellement nous permet d'être plus efficaces dans l'ensemble de nos missions : la tutelle des grandes institutions culturelles de la Principauté, notre propre programmation et l'optimisation des moyens humains et des équipements dont nous avons la gestion, la Salle des Variétés, l'Auditorium Rainier III, la Salle du Quai Antoine 1<sup>er</sup> et la Salle du Ponant\*.

(\*) La Salle du Ponant appartient à la SBM et est mise à la disposition de l'Etat pour des manifestations culturelles

## compétences



### Le savoir-faire de l'OETP

Les émissions annuelles de l'Office des Emissions de Timbres-Poste, créé en 1937 par le Prince Louis II, comptent une cinquantaine de timbres. La conception, la planification du programme et la gestion philatélique demandent une grande rigueur, tout au long du processus de création qui requiert environ 9 mois de travail entre la conception et la réalisation.

**Choix des thèmes par l'OETP**  
Les propositions sont soumises

au Prince Souverain et à la Commission Philatélique. Certaines dates, récurrentes, sont imposées par les manifestations en Principauté comme le Festival International du Cirque. Par courrier d'approbation le Prince Souverain fait part à l'OETP de la liste des thèmes retenus, pour l'année N+2.

### Choix d'un artiste pour la commande des maquettes

Selon le thème et la technique à privilégier, le Directeur de l'OETP et le responsable de la cellule « Marketing et Conception » sollicitent un artiste à qui ils commandent plusieurs maquettes en précisant le format du timbre et la technique envisagée.

### Approbation et choix de la maquette retenue par le Prince Souverain

Les maquettes sont présentées au Prince Souverain qui signe celle

qui est retenue, décision qui lance le processus de fabrication, d'environ 9 mois. La réalisation du poinçon pour la gravure nécessite à elle seule environ 2 à 3 mois, hors impression. Ce processus a permis de valider, dès mars 2007, la création du timbre « Fondation Albert II », émis le 16 mai 2008.

Il représente deux espèces d'oiseaux menacées, le Gypaète barbu - dont deux spécimens ont été relâchés par la Fondation dans le Parc du Mercantour -, et l'Aigle de Bonelli. Le dessin original est l'œuvre de Colette Thurillet, artiste peintre spécialisée en faune et flore. La gravure et l'impression ont été confiées à Phil@Poste, l'institution française chargée depuis 1880 de l'impression des timbres postaux et fiscaux, français ou étrangers. Le timbre « Fondation Albert II » a été tiré à 140.000 exemplaires.

## Repères

### Les chiffres clés du budget primitif 2009:

**Recettes : 837,7 M d'euros**  
(+6,8% par rapport au BP 2008)

**Dépenses : 916,5 M d'euros**  
(+3,8% par rapport au BP 2008)

### Déficit prévisionnel :

**78,7 M d'euros**  
(-20% par rapport au BP 2008)

### → ORGANISATION

M<sup>me</sup> Lara ENZA, Chef de Division, a pris ses fonctions à l'Office des Emissions de Timbres-Poste. Elle assure le suivi des émissions, des dossiers de publicité et la coordination des événements locaux et à l'étranger. Elle vient de la Direction de l'Expansion Economique.

## Initiatives

### La SACDE au service de l'innovation

La SACDE, Société d'Aide à la Création et au Développement des Entreprises, détenue à 100% par la S.N.F. (Gouvernement Princier) est une structure d'accompagnement et de financement des entreprises. Elle vise, notamment à travers une prise de participation, à aider l'implantation et le développement de sociétés innovantes à forte valeur ajoutée, ayant un intérêt pour la Principauté.

Depuis 2006, plus d'une centaine de dossiers ont été reçus et analysés dans des domaines très divers : T.I.C. (Technologies de l'Information et de la Communication), santé, énergies propres.

Au cours de l'année écoulée, on notera que la SACDE a participé au financement d'un nouveau moteur à taux de compression variable qui permet de réduire la consommation de carburant de 30% environ.

Si le « retour sur investissement » n'est pas le seul critère de sélection des dossiers de la SACDE, cette initiative est d'ores et déjà couronnée de plusieurs succès concrétisés en 2008.

En effet, en cette fin d'année, la première société financée par la SACDE, MC TEL (Monaco Télématique), vient de lever 7 millions d'euros auprès d'un fond français spécialisé dans l'innovation soit une valorisation de plus de 2,5 fois son chiffre d'affaires. Cette SAM, qui développe et commercialise des plate-

formes de gestion et de diffusion multimédia de SMS et MMS, vient ainsi de s'implanter à Dubai et Singapour, ce qui ouvre considérablement ses perspectives de ventes à l'international.

Il y a quelques jours, la SACDE a par ailleurs cédé sa participation dans la société ECOPODEX SAM, oeuvrant dans la dépollution des hydrocarbures, en enregistrant une plus-value de 20%.

La SACDE devrait commencer l'année 2009 sur les chapeaux de roue avec un nouvel investissement prévu dès janvier dans une société monégasque qui a développé un système ingénieux de désalinisation grâce à l'utilisation de l'énergie solaire.

## interview

**Michel Bouquier, délégué général au Tourisme, présente le futur « comité de l'innovation » de la DTC, une initiative originale qui a vocation à impliquer tous les acteurs du tourisme en Principauté.**

### Dans quel cadre le comité de l'innovation voit-il le jour ?

Nous avons présenté au mois de janvier 2008 une feuille de route à cinq ans, 2009-2013, dont l'un des grands objectifs est de faire de Monaco une référence absolue dans le tourisme durable et responsable. Le comité de l'innovation s'inscrit dans cette

démarche : sa vocation est d'impliquer tous les acteurs liés, directement et indirectement, au tourisme en Principauté. Il est déjà en place, en interne, au sein de la Direction du Tourisme et des Congrès mais, officiellement, il sera lancé le 9 janvier prochain au Grimaldi Forum.

### Comment va-t-il fonctionner ?

Le comité de l'innovation se présente comme un forum internet où les participants peuvent accéder librement après s'être préalablement inscrits. Ce n'est pas un blog ouvert au grand public, il est réservé aux acteurs

### « Faire de Monaco une référence absolue dans le tourisme durable »

du tourisme qui ont la possibilité de s'exprimer sur les grands thèmes liés au Tourisme en Principauté. Leurs interventions, leurs idées, leurs commentaires vont enrichir notre réflexion et nos actions de manière à être plus performants. Je souhaite que le plus grand nombre y participe, pourquoi pas 1000 personnes ! Chaque mois, une newsletter sera éditée par notre comité de rédaction\*\* et on souhaite même organiser, tous les ans, une sorte



Michel Bouquier

de cérémonie des « Awards de l'innovation » pour distinguer les idées les plus intéressantes. Le comité repose sur une plate-forme internet, c'est donc écologique et moderne. Je suis persuadé que ce sera très passionnant.

(\*) [www.visitmonaco-innovation.com](http://www.visitmonaco-innovation.com)

(\*\*) Comité de rédaction : Jean-François Gourdon, Marie-Catherine Caruso Ravera, Florence Bouvier, Gérard Ravera, Jean-José Bertani et Michel Bouquier.

## Alerte sanitaire : le principe de précaution

A l'instar des autres pays européens, la veille sanitaire est en Principauté une mission publique de première importance. Au regard des risques sanitaires « courants » et des risques émergents, cette vigilance est assurée par la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale et confiée à trois divisions spécialisées. La Division Santé Publique surveille en particulier les maladies infectieuses à déclaration obligatoire (méningite, tuberculose, légionellose, infection alimentaire collective...). La Division Produits de Santé assure les vigilances relatives aux produits de santé (médicaments et matériels). La Division de Sécurité Sanitaire et Alimentaire veille enfin sur les produits alimentaires, phyto-sanitaires, d'entretien, les jouets, etc. L'actualité fournit de multiples occasions de mettre les dispositifs d'alerte monégasques à l'épreuve. C'était encore le cas au début du



mois de décembre avec l'alerte européenne à la viande irlandaise contaminée à la dioxine.

Hasard du calendrier : c'est dans la nuit du dimanche 7 au lundi 8 décembre 2008 que l'information est annoncée par les

médias. Elle est aussitôt traitée par un contrôleur de la Sécurité Sanitaire et Alimentaire monégasque qui, comme chaque week-end de l'année, est d'astreinte pour parer à ce genre d'éventualités. Dès le lundi 8 (jour férié en Principauté) il prend contact avec les Services français, notamment les services vétérinaires du département voisin, pour savoir si la Principauté est concernée. La réponse est a priori négative mais les professionnels monégasques susceptibles d'être concernés (bouchers, marchés) sont contactés par téléphone à des fins de prévention.

Le mardi 9 décembre l'enquête de traçabilité se poursuit et confirme l'absence de risque pour les consommateurs monégasques.

L'alerte est donc levée le jour même. Mené en 48h chrono, cet exemple récent prouve très concrètement l'efficacité et la pertinence des dispositifs d'alerte sanitaire de la Dass.

## La santé en milieu scolaire

D'ici la fin de l'année scolaire, 6000 élèves monégasques auront rencontré les deux médecins de l'Inspection médicale des scolaires, Dominique Giordana et Christiane Sioniac, spécialisées en Santé publique. Elles se partagent toutes les visites médicales en milieu scolaire, assistées par 2 infirmières et une secrétaire. Les visites se font essentiellement dans les établissements, de la maternelle jusqu'aux étudiants en BTS du lycée Albert I<sup>er</sup>. L'examen préventif, réalisé une fois par an, porte sur la taille, le poids, le cœur, la colonne vertébrale, le contrôle des vaccinations... et insiste, pour les plus

petits, sur les aspects sensoriels (vision, audition) et la recherche des troubles de l'apprentissage comme la dyslexie. Leur rôle n'est pas de prescrire des traitements mais de correspondre, si nécessaire, avec les médecins traitants. Les parents sont informés et reçoivent par courrier un compte-rendu. Outre les nombreuses missions de prévention menées dans le cadre de l'éducation à la santé, l'Inspection médicale est aussi amenée à mettre en place des projets personnalisés d'accueil, d'intégration et de scolarisation d'enfants en situation d'handicap ou porteurs de maladies chroniques comme le diabète.



## compétences

### Le rôle de la médiation familiale

Depuis 2000, la médiation familiale est un service de la Dass mis gratuitement à la disposition des couples ayant leur domicile familial en Principauté. Dans son bureau décentralisé du 6 boulevard de Belgique, la médiatrice Christine Lorenzini reçoit en toute confidentialité des couples confrontés à des divorces ou des séparations difficiles. Généralement, la médiation a pour objectif d'apaiser les conflits familiaux en privilégiant la protection des enfants quant à l'exercice de l'autorité parentale. La majorité des couples viennent

spontanément, ou font l'objet d'une ordonnance de médiation délivrée par Madame la juge tutélaire chargée des contentieux post-divorce, dernière chance de conciliation avant une décision judiciaire. Depuis l'introduction du « divorce par consentement mutuel » en septembre 2007, Christine Lorenzini est également sollicitée par des couples désirant s'informer pour préparer au mieux leur séparation et l'exercice de leur coparentalité. L'indépendance du médiateur familial et son impartialité sont indispensables pour trouver des solutions satisfaisantes au terme



Christine Lorenzini

de consultations qui durent en moyenne de 8 à 10 mois. Les accords de médiation peuvent être homologués par le tribunal à la demande des personnes, mais

Christine Lorenzini ne dévoile jamais la teneur des entretiens qui restent confidentiels. « Les problèmes parentaux trouvent souvent leur origine dans les conflits conjugaux non résolus, explique-t-elle. C'est justement ce qu'il faut éviter pour arriver à protéger les enfants qui ne sont pas responsables des difficultés relationnelles de leurs parents ».

Depuis la création du service, les consultations ne cessent d'augmenter.

## initiative

Anticipant la profonde restructuration du quartier de l'ancienne gare, un nouveau bureau de Poste a été créé rue Grimaldi. Les explications de Jean-Luc Delcroix, le directeur de La Poste monégasque.

**Pour quelles raisons le bureau de la Condamine a-t-il été transféré ?**

La nouvelle Poste de la Condamine, rue Grimaldi est l'aboutissement d'un projet lancé suite à la reconfiguration du quartier de l'ancienne gare. L'immeuble de la rue de la Colle qui abritait l'ancien bureau de la Condamine doit être prochainement détruit. Au mois d'avril 2007,



Inauguration de la nouvelle poste, le 10 décembre dernier.

le Département de tutelle (DEEU) a proposé de nous relocaliser dans des locaux optimisés, plus conviviaux, plus ouverts, au 17 rue Grimaldi. Ils ont été inaugurés le 10 décembre dernier et s'insèrent parfaitement dans le paysage urbain : le 1<sup>er</sup> niveau est réservé à l'accueil du grand-public et le 2<sup>e</sup> aux opérations de la Banque

Postale. Cela n'a pas changé les habitudes des usagers, les 2 adresses ne sont distantes que de quelques centaines de mètres.

**Comment est organisé le service postal monégasque ?**

La Poste monégasque est le fruit d'une Convention interétatique entre la France et Monaco datant de 1963. C'est la Principauté qui

définit les règles de fonctionnement de son service postal et c'est La Poste française qui l'anime et le met en œuvre. L'article 7 de la Convention précise que les bénéfices d'exploitation sont répartis à 93% pour la Principauté et 7% pour la France à la fin de chaque exercice. Monaco a toujours souhaité que La Poste soit un service de proximité exemplaire. Nous sommes très présents sur l'ensemble du territoire avec pas moins de 7 bureaux. Nos 152 employés sont des agents de la Poste française, gérés par le Département des Alpes-Maritimes, après avoir obtenu un agrément Princier.

## → NOMINATION

Anciennement Conseiller Technique au Département des Finances et de l'Economie depuis 2005, Marie-Pierre GRAMAGLIA succède à Raoul VIORA à la tête de la Direction du Contrôle des Concessions et des Télécommunications. Juriste de formation, M<sup>me</sup> Gramaglia est titulaire de Diplômes de Droit Notarial, de Droit Privé et Public ainsi que du C.E.P.I. (Centre d'Etudes Internationales de Propriété Intellectuelle).

## La biodiversité sous surveillance au Larvotto

Une quarantaine de plongeurs bénévoles issus du milieu scientifique, associatif et de la Force Publique ont poursuivi, du 23 au 27 novembre, l'inventaire des grandes naces, initié dès 2007 par la Direction de l'Environnement dans la réserve du Larvotto. Cette opération dirigée par le Dr. Jean de Vaugelas (ECOMERS et AquaScience Université de Nice-Sophia Antipolis), permet le repérage de chaque grande nacre et la mise en place d'un protocole de suivi qui comprend un balisage couplé à des mesures de biométrie (hauteur, largeur et orientation des valves).



Etude des fonds marins

M. Robert Calcagno, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme a plongé avec le groupe : « Ces opérations d'inventaires de la biodiversité des fonds de la Principauté sont précieuses. Je me félicite des résultats encourageants qui dénombrent une belle population de grandes naces dans la réserve du Larvotto. Mais nous devons rester vigilants, la Méditerranée est un patrimoine fragile et sa préservation doit être une priorité pour tous. »

Robert Calcagno et le groupe de plongeurs

(+) Étaient rassemblés des membres du Club d'Exploration sous Marine de Monaco, de l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature, gestionnaire de la Réserve du Larvotto, du Centre Scientifique de Monaco, de l'École Bleue, d'AquaScience, de Télémaque Plongée, Dans le Bleu, de Nice Université Club Subaquatique, de Sphère Bleue, du Club Nausicaa de Nice. La sécurité des plongeurs était assurée par la Direction des Affaires Maritimes, Pierre Frolla et le Corps des plongeurs des Carabiniers de SAS le Prince.

## compétences

**Le service des Travaux Publics**

Le service des Travaux Publics compte une cinquantaine de collaborateurs dont une quinzaine d'ingénieurs et une douzaine de conducteurs de travaux et occupe plusieurs étages du Centre Administratif, rue Louis Notari. « Le budget géré par notre service est d'environ 250 millions d'Euros, soit plus de 25% du budget annuel de l'État, qui sont dédiés aux grands travaux » précise Jean-Marie VERAN, son directeur. Son rôle de Maître d'Ouvrage public participe de cette volonté politique du Gouvernement Princier de doter la Principauté des moyens de se développer économiquement en investissant dans des programmes d'équipements publics. En matière d'innovation technique la réputation de Monaco n'est plus à faire : La Principauté est reconnue pour l'originalité de ses projets, liées à des contraintes géographiques et techniques très spécifiques. Au plan des synergies entre les services de l'État, « les Travaux Publics et les Bâtiments Domaniaux qui ont été récemment rapprochés, conservent leurs spécificités et leur domaine de compétences sous une direction commune, permettant de renforcer leur efficacité, par exemple dans l'entretien et l'amélioration des bâtiments



Le chantier de la "Cachette" (décembre 2007)

de l'État recevant du public (école, église...), souligne Jean-Marie VERAN. Parmi les travaux gérés aujourd'hui par le service des Travaux Publics l'on compte : le projet de reconstruction du CHPG, la maison de retraite avenue du port, les infrastructures routières de la dorsale, l'aménagement du port et le nouveau Yacht Club, le Lycée Technique et hôtelier, un collège de 1500 élèves, un nouveau Conseil National et des logements domaniaux... une liste loin d'être exhaustive, les 8 pages du JDA n'y suffiraient peut-être pas !

## MONACO PRÉSENT AU CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'OSCE

S.E. M. BIANCHERI, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et les Affaires Economiques et Financières Internationales, conduisait la Délégation monégasque au Conseil Ministériel de l'Organisation pour la Sécurité et

la Coopération en Europe (OSCE) qui s'est tenu les 4 et 5 décembre à Helsinki (Finlande). Il était accompagné à cette occasion de S.E. M. GIORDAN, Ambassadeur, Représentant Permanent de Monaco auprès de l'O.S.C.E., et de M. BRAQUETTI,

Troisième Secrétaire à la Représentation Permanente de Monaco auprès de l'O.S.C.E. Le Conseil Ministériel de l'OSCE réunit une fois par an les Ministres des Affaires Etrangères des membres de cette organisation, à la fin de chaque présidence, afin

d'examiner les questions mises à l'ordre du jour et prendre les décisions appropriées. La présidence actuelle de l'O.S.C.E est assurée par la Finlande et celle de 2009 sera assurée par la Grèce.

## Organisation



(Projet 3D des nouveaux locaux du DRE)

### LE DRE S'EST INSTALLÉ DANS SES NOUVEAUX LOCAUX

Le déménagement est très récent. Les Relations Extérieures ont quitté l'aile ouest de la Résidence du Ministère d'Etat pour s'installer, les 11 et 12 décembre, dans l'ancienne « Salle de la Maquette » de l'annexe du Ministère d'Etat. Ce nouvel espace, imaginé et aménagé par le Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, est tout neuf...

comme le nombre de personnes qu'il accueille : le Secrétariat du Conseiller de Gouvernement, le Secrétariat en chef, le Directeur Général et son secrétariat. Les missions du Département se sont considérablement étoffées ces dernières années, les nouveaux locaux correspondent à l'image de modernité et d'efficacité que Monaco souhaite véhiculer auprès des délégations

étrangères. Une salle de réunion, équipée de moyens de projection, renforce la communication interne. Décidé il y a plus d'un an, ce déménagement permet au Gouvernement de disposer d'un espace entièrement dédié aux relations internationales de Monaco.

## La visite officielle du D<sup>r</sup> El Baradei à Monaco



SAS le Prince Albert II et le D<sup>r</sup> El Baradei

La Principauté participe depuis longtemps aux activités de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, elle contribue à son budget et héberge depuis 1961 le Laboratoire de l'IAEA dédié à la protection de

l'environnement marin, situé Quai Antoine 1<sup>er</sup>. Le L.E.M. était ainsi au cœur de la visite officielle de trois jours que Docteur Mohamed El Baradei, directeur de l'Agence, a effectuée à Monaco (15, 16 et 17 décembre). Après un bref entretien en tête à tête au Palais avec S.A.S. le Prince Albert II, le Directeur de l'Agence a visité le L.E.M. le 16 décembre pour mettre en exergue les axes de coopération Agence/Monaco et les possibilités de synergie avec les autres entités scientifiques de la Principauté (Centre Scientifique, CIESM). Il faut préciser que la Contribution de la Principauté au Laboratoire est de 1.206.500 € en 2008 et que celle inscrite au BP 2009 évolue sensiblement en fonction de l'inflation à 1.228.100 €. Parallèlement, le 15 décembre, les collaborateurs

de M. El Baradei ont participé à une réunion à la Fondation Albert II sur l'accès à l'eau potable en présence de S.E.M. Franck Biancheri. Ils ont remis un projet de partenariat destiné au Pays de la rive sud du bassin méditerranéen à S.E.M. Claude Giordan, Représentant Permanent de la Principauté de Monaco auprès de l'IAEA à Vienne avant de se rendre au service d'oncologie du CHPG en présence du Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé. Ce service du CHPG est particulièrement impliqué dans le suivi et la formation au sein du Programme d'action en faveur de la cancérothérapie (PACT) pour lequel la contribution de la Principauté de Monaco s'élève à 50.000 € par jusqu'en 2009.

## → ACRÉDITATION

Le Gouvernement Princier est dans l'attente de l'agrément préalable des Autorités russes concernant l'accréditation de S.E. M. Claude GIORDAN en qualité d'Ambassadeur de Monaco non résident auprès de la Fédération de Russie. Son Excellence Monsieur Claude GIORDAN est actuellement accrédité en qualité d'Ambassadeur de Monaco en République Fédérale d'Allemagne depuis le 7 février 2005 où il réside ; d'Ambassadeur de Monaco non résident en République d'Autriche depuis le 7 février 2007 ; d'Ambassadeur de Monaco non résident en République de Pologne depuis le 18 octobre 2007.



Claude Giordan

# Congés

## LA LISTE DES JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS DANS L'ADMINISTRATION, POUR L'ANNÉE 2009.

Désormais, les après-midi de mardi-gras et de la mi-carême sont remplacées par une journée de congé dont la date sera arrêtée chaque année en fonction du calendrier. Cette journée a été fixée pour l'année 2009 au vendredi 12 juin 2009.

> Le jour de l'An	jeudi 1 <sup>er</sup> janvier	
> Le lendemain du jour de l'An	vendredi 2 janvier	
> Le jour de la Sainte Dévote	mardi 27 janvier	
> L'après-midi du vendredi Saint	vendredi 10 avril	
> Le lundi de Pâques	lundi 13 avril	
> Le jour de la fête du Travail	vendredi 1 <sup>er</sup> mai	
> Le jour de l'Ascension	jeudi 21 mai	
> Grand Prix automobile	jeudi 21 mai vendredi 22 mai	
> Le lundi de Pentecôte	lundi 1 <sup>er</sup> juin	
> Le jour de la Fête Dieu	jeudi 11 juin	
> Le lendemain de la Fête Dieu (journée mobile)	vendredi 12 juin	
> Le jour de l'Assomption	samedi 15 août	
> Le jour de la Toussaint	dimanche 1 <sup>er</sup> novembre	
> Le lendemain de la Toussaint	lundi 2 novembre	
> Le jour de la Fête de S.A.S le Prince Souverain	jeudi 19 novembre	
> Le jour de l'Immaculée Conception	mardi 8 décembre	
> L'après-midi de la veille du jour de Noël	jeudi 24 décembre	
> Le jour de Noël	vendredi 25 décembre	
> L'après-midi de la veille du jour de l'An	jeudi 31 décembre	
> Le jour de l'An	vendredi 1 <sup>er</sup> janvier	2010

DEPUIS LE 01/11/08

## Le carnet de la fonction publique

### Nouveaux entrants

- **Corinne CAUVIN**  
Contrôleur à l'Administration des Domaines
- **Sébastien COTA**  
Opérateur au Service des Titres de Circulation
- **Auriane PAGANELLI**  
Rédacteur Principal à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **Patrick PELLISSIER**  
Technicien Micro Informatique au Service Informatique

### Mouvements de personnel & promotions

- **Maud GAMERDINGER-COLLE**  
Conseiller Technique au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement est nommée Conseiller Technique au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement, Finances & Économie
- **Sandra CROVETTO**  
Attachée à la Direction du Tourisme et des Congrès, Direction et Administration Générale est nommée attachée principale à la Direction du Tourisme et des Congrès, Direction et Administration Générale
- **Bettina FILC**  
Administrateur au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement des Finances & Économie est nommée Administrateur Principal au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement des Finances & Économie
- **Nadège GARELLI**  
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Expansion Économique est nommée Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **Jean Claude MONOTOLI**  
Administrateur au Service de l'Aménagement Urbain est nommé Chef de Section au Service de l'Aménagement Urbain
- **Michel ROSSI**  
Surveillant de Travaux au Service de l'Aménagement Urbain est nommé Chef d'Équipe au Service de l'Aménagement Urbain
- **Brigitte VAN KLAVEREN**  
Administrateur Principal au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement, des Finances & de l'Économie est nommé Chef de Section à la Direction des Affaires Culturelles



### Départs à la retraite

- **Michèle DEBRY**  
Sténodactylographe à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **Jean FANTINO**  
Jardinier 4 branches au Service de l'Aménagement Urbain
- **Claude FILIBERT**  
Contremaître au Service de l'Aménagement Urbain
- **Irmgard LEVY-SOSSO**  
Attaché de Promotion à la Direction du Tourisme et des Congrès, Direction et Administration Générale
- **André VEGLIA**  
Adjoint au Directeur à la Direction de l'Environnement

JDA n° 4 - Décembre 2008 - Journal de l'Administration

Rédaction  
Daniel Roux

Conception & réalisation  
Media & Events

Remerciements

Geneviève Berti, Julien Cellario, Candice Fabre, Robert Gnocchio, Élodie Kheng, Marc Vassallo et Julien Veglia ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

Coordination  
Secrétariat Général du Ministère d'État  
Centre de Presse

Photos  
Charly Gallo, D.R.

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION